

Manifestation du 22 mars 2018 à La Rochelle

Prise de parole pour les syndicats Force Ouvrière de Fonctionnaires

Après avoir imposé, par ordonnances, sa réforme du Code du Travail, le gouvernement MACRON/PHILIPPE avec leurs éminences grises DARMANIN/DUSSOPT/BUZYN, entend mettre en œuvre la casse des services publics, et liquider le Statut des fonctionnaires, le système de retraite par répartition en supprimant les 37 régimes particuliers, dont le Code des Pensions et la CNRACL.

Il s'attaque aussi au paritarisme, à la formation professionnelle, au baccalauréat, aux diplômes nationaux, etc... Il entend aussi recourir à la méthode des ordonnances pour abroger le statut des cheminots.

Il s'agit là de remettre en cause l'ensemble des conquêtes sociales de 1936 et de l'après-guerre, **des avancées sociales conquises depuis plus de 50 ans, droit du travail, sécurité sociale, services publics...** c'est-à-dire toutes les institutions qui apportent quelques limites à la loi du marché et faisant valoir la solidarité contre le seul profit.

Dans les faits, ce gouvernement au service du capital financier applique le programme du MEDEF, en un temps record.

Alors que les services publics fonctionnent déjà dans des conditions dramatiques pour les agents et les bénéficiaires, M. Macron veut encore appliquer un plan d'austérité à la fonction publique, qui passerait par une remise en cause des statuts des personnels et des coupes budgétaires.

Derrière ce discours malveillant, c'est une politique ultralibérale qui est appliquée au nom d'une pseudo-modernité.

Est-ce que le progrès c'est toujours moins de services ?

- + fermeture de l'accueil des préfectures et sous-préfectures
- + classes surchargées
- + EHPAD au bord de l'explosion
- + fermeture de services dans les hôpitaux
- + toujours moins de soignants
- + mise en place de la privatisation des services publics : dans les cantines scolaires, La Poste, Pôle Emploi...

Non, le service public n'a pas à être rentable

L'accès à un service public de qualité est votre droit !

Nous avons eu le pacte de responsabilité sous l'ancien gouvernement, 50 milliards donnés au patronat sans aucune contrepartie d'embauche, puis la réforme des hôpitaux avec les groupements hospitalier de territoire GHT qui génèrent des pertes de lits et de postes, la casse du Code du Travail n'oublions pas sous l'ancien gouvernement aussi et le coup de grâce par Macron avec ses ordonnances, le PPCR pour la fonction publique et j'en passe.

Pour la fonction publique avec le gouvernement Macron La 1ère salve a débuté à l'été 2017 :

- + gel du point d'indice pour l'année 2018 encore !!!!
- + 16% de perte de pouvoir d'achat depuis dix ans !!!
- + rétablissement du jour de carence
- + hausse de la CSG avec compensation partielle et non pérenne
- + ET QU'EST-CE QU'ILS ONT FAIT A NOS RETRAITES !!!
- + augmentation de la CSG, et oui il ne suffit pas de perdre du pouvoir d'achat quant on arrive à la retraite, il faut aussi qu'on raque un peu plus pour que surtout on se prive encore un peu plus.
- + les coupes budgétaires pour nos fonctions publiques
- + la suppression annoncée de 120 000 postes.

La 2ème salve, le 1er février 2018, avec le programme Action Publique 2022 :

- + chaque ministère doit établir sa liste de missions à supprimer ou externaliser
- + ils veulent un recours massif aux contractuels (comme les contrats de mission) alors que l'on recense déjà un million de contractuels sur 5,5 millions d'agents (dont 200 000 dans la FPH et 450 000 dans la fonction publique territoriale)
- + ils veulent une rémunération au mérite pour nous ce qui est contraire au principe de carrière
- + ils veulent des plans de départs volontaires concernant les agents dont le poste serait supprimé suite à restructuration
- + publication du décret organisant les licenciements dans la fonction publique
- + remise en cause des instances notamment paritaires (CAP, CT, CHSCT) et réduction de leur nombre dans le même esprit que les ordonnances qui ont suivi la loi Travail
- + amplification des baisses budgétaires dans les trois versants de la fonction publique (État territoriale-hospitalière), ce qui entraîne déjà des suppressions de services, de missions de service public et d'emploi et des projets de privatisation

La 3ème salve, le 13 février, avec l'annonce par le Premier ministre d'une «transformation profonde de l'organisation et du fonctionnement du système de santé».

Non seulement, il s'agit de ne répondre d'aucune sorte aux revendications immédiates sur les EHPAD, en particulier le ratio du « un pour un », sachez qu'en 2006 sortait le décret d'application du « plan solidarité grand âge » et ce décret dit qu'il faut un agent par résident on est loin du compte, et au contraire le gouvernement vient

- + de renforcer l'asphyxie budgétaire et l'enveloppe fermée de l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie)
- + ce gouvernement vient de mettre en place une réforme du financement du système de santé, pour intégrer dans les parcours les nouvelles pratiques de soins ambulatoires et d'hospitalisation à domicile
- + ce gouvernement veut accentuer les GHT en regroupant, en fermant des lits et en refusant l'entrée à l'hôpital
- + fermeture de la maternité de Saint Jean d'Angély et bientôt de son bloc opératoire, fermeture de 15 lits à l'hôpital de Rochefort avec tout le personnel qui va avec
- + de geler les tarifs hospitaliers, qui intégreront dès cette année une forte incitation à la chirurgie et médecine ambulatoires.
- + de déréglementer et de généraliser les glissements de tâches, par l'instauration des « pratiques avancées »
- + de casser le statut de la fonction publique hospitalière et le statut des praticiens hospitaliers
- + d'instaurer un nouveau « contrat social » proposé aux agents de la fonction publique, simplification du dialogue social, assouplir les statuts, reconnaître le mérite et l'engagement dans la rémunération, ... c'est une honte
- + de mener un travail de fond sur la gestion du changement et des organisations de travail au sein des établissements publics et privés...

A FO nous sommes pour

- + l'abandon des GHT et des fusions
- + nous disons non aux fermetures de lits, des services, hôpitaux...
- + maintien de tous les postes, recrutement sur emplois statutaires des contractuels
- + non aux licenciements et à la publication de l'article 93
- + abrogation des lois Bachelot et Touraine
- + arrêt de l'asphyxie budgétaire conséquence de l'ONDAM (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) contraint et de la baisse des tarifs.

Pour la défense de la fonction publique territoriale et des services publics locaux

Les différentes annonces du gouvernement (plans de départ volontaires, recours accrus aux contractuels, rémunération au mérite...) vont toucher la fonction publique territoriale de plein fouet.

Après les fusions des établissements publics de coopération intercommunale, de régions, les mutualisations de services, le gouvernement s'acharne sur la fonction publique territoriale. FO s'oppose à la privatisation des missions de service public. L'annonce de la suppression de 70 000 postes, additionnée à la limitation des dépenses de fonctionnement des 340 collectivités les plus importantes, va encore accentuer la pression sur les effectifs, les rémunérations, le temps de travail...

A FO Nous sommes pour :

- + le maintien des accords RTT inférieurs à 1607 heures
- + l'augmentation du traitement et intégration du régime indemnitaire
- + l'amélioration des conditions de travail
- + une protection sociale complémentaire obligatoire avec une participation importante des employeurs
- + de l'action sociale pour tous les agents
- + l'augmentation des effectifs
- + nous sommes contre la casse à marche forcée des offices publics de l'habitat

Une réaction globale et forte s'impose !!

Pour le secteur privé :

- + FO revendique une augmentation générale des salaires dans tout le secteur privé.
- + FO s'inquiète de la fusion des branches imposée par le gouvernement. Il exige le maintien de l'amélioration des conventions collectives.

Il faut défendre les régimes de retraites

FO confirme avec force son refus d'accepter une refonte complète des régimes de retraite par répartition, en transformant ceux-ci en un régime unique de retraites par points.

Cette refonte aurait pour conséquences immédiates la destruction irréversible des statuts des trois versants de la fonction publique (Etat, Hospitalière et Territoriale). Elle provoquerait de surcroît une séparation entre les fonctionnaires actifs et retraités.

La conséquence prévisible serait à très court terme la disparition de la CNRACL, à laquelle FO réaffirme son attachement ainsi qu'au Code des Pensions.

Il faut exiger l'augmentation des salaires

FO condamne la politique salariale pratiquée par les gouvernements successifs depuis plus de 10 ans.

En 7 ans de gel de la valeur du point d'indice (2010 à 2017), les fonctionnaires ont subi une perte sèche de 16 % de leur pouvoir d'achat au regard de l'inflation. En conséquence, FO exige l'augmentation immédiate de 16 % de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes subies depuis 2000.

FO condamne toute velléité de différenciation de la valeur du point d'indice par versant, ainsi que l'avancement « au mérite ».

Il faut préserver la formation professionnelle, l'Etat pille nos organismes de formation

Il nous a volé 300 millions d'euros en 2017 à L'ANFH Association Nationale de Formation Hospitalière pour les agents de la fonction publique hospitalière.

Il fait de même pour le privé.

Je vais m'arrêter là mes camarades je n'ai pas tout dit j'en ai sûrement oublié, la liste est très longue et j'espère que les camarades ne m'en voudront pas.

Mais une chose est sur mes camarades la lutte s'organise.

Nous avons fait la manifestation nationale du 7 mars 2017, puis de la grève fonction publique du 10 octobre 2017.

Celle-ci a été suivie d'une mobilisation considérable lors de la journée de grève revendicative des EHPAD, le 30 janvier dernier, grève à l'initiative de FO, qui était annoncée par les 350 délégués FO, réunis en conférence nationale de défense des EHPAD, à la Confédération le 28 novembre 2017.

De nombreuses mobilisations sectorielles se poursuivent dans l'Éducation Nationale, les collectivités territoriales, le secteur aérien, la grande distribution, etc.,

Désormais la question de la riposte interprofessionnelle est posée.

Il faut une convergence des forces public-privé !

En même temps, l'expérience indique que les grèves et manifestations saute-moutons ne peuvent que démobiliser les agents et les salariés.

C'est pourquoi, FO en appelle à un mouvement unitaire et de masse qui seul pourra faire fléchir le gouvernement dans sa politique de destruction des services publics.

Pour cela, il est de notre responsabilité de permettre que s'ouvre une large discussion entre nos syndicats, les adhérents, et plus largement les salariés sur la nécessité d'envisager la grève reconductible comme le seul barrage efficace à la politique destructrice du gouvernement.

La première étape, dans le cadre de la préparation est ce 22 mars.

La Fédération de Santé Force Ouvrière vient déjà de déposer un préavis de grève reconductible du 23 mars au 6 avril.

Nous ne laisserons pas faire la casse du service public

Nous ne laisserons pas ce gouvernement détruire nos conquêtes sociales, ce que nos parents ont acquis dans la lutte de la classe ouvrière.

Il n'y a pas de République sans service public!

N'oublions jamais le service public c'est pour la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité!

Il est temps mes camarades, temps de se révolter, temps de montrer notre détermination à résister !!!

Tous ensemble dans la lutte contre la casse des services public.